



15ème législature

| | | |
|--|---|---|
| Question N° : 923 | De M. Jacques Marilossian (La République en Marche - Hauts-de-Seine) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères | | Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères |
| Rubrique > politique extérieure | Tête d'analyse > Sommet de la francophonie | Analyse > Sommet de la francophonie. |
| Question publiée au JO le : 05/09/2017 Réponse publiée au JO le : 03/10/2017 page : 4730 | | |

Texte de la question

M. Jacques Marilossian attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'organisation et les objectifs du prochain sommet de la francophonie. L'Arménie, qui a déjà accueilli la 31e session de la conférence interministérielle de la francophonie en octobre 2015, sera le pays hôte en 2018. Le sommet de l'année prochaine est une opportunité pour faire encore plus de la francophonie une force de dialogue et de rapprochement entre les peuples et les gouvernements. Or un continent comme l'Afrique voit encore des tensions vives, notamment dans les pays francophones comme le Mali et la Centrafrique. De même, les flux d'investissements directs étrangers tendent encore à privilégier les pays et les régions anglophones au détriment des francophones. Face aux grands enjeux internationaux et la promotion de la francophonie, il souhaite savoir quelles sont les orientations et les priorités du Gouvernement dans le cadre du prochain sommet en Arménie en 2018.

Texte de la réponse

Le thème du prochain sommet de la Francophonie, qui se tiendra à l'automne 2018 à Erevan, n'est pas encore connu. Les travaux reflèteront néanmoins les grands objectifs assignés par la Charte de la Francophonie, notamment dans les domaines de la promotion de la démocratie et de l'Etat de droit, le soutien aux droits de l'Homme, la prévention des conflits, la promotion de la langue française, de la diversité culturelle et linguistique. En outre, partant du constat que l'espace francophone représente un potentiel de croissance encore insuffisamment exploité, la Francophonie s'est dotée en 2014 d'une stratégie économique. Celle-ci vise entre autres à favoriser les échanges en promouvant un renforcement des environnements institutionnels et juridiques, les échanges d'expérience et de bonnes pratiques ainsi que la mise en réseau des acteurs économiques francophones. Un aspect important de cette stratégie concerne l'appui à l'insertion socioéconomique des femmes et des jeunes en soutenant l'entrepreneuriat dans des filières génératrices d'emplois stables et décents, en particulier en Afrique subsaharienne. Comme l'a rappelé le Président de la République à l'occasion de l'ouverture de la semaine des ambassadeurs, la Francophonie constitue une priorité pour le gouvernement français. La France, qui est très impliquée dans le mouvement francophone et demeure le premier contributeur des institutions de la Francophonie, attache une grande importance à ces sujets et elle entend prendre une part active aux travaux préparatoires au sommet d'Erevan. La Francophonie recouvre une opportunité majeure pour l'inscription de la France dans les nouveaux équilibres du monde.